



Conseil Informe

EN FÉVRIER, L'HIVER EST BIEN INSTALLÉ



DIMANCHE AU SAMEDI
JUSQU'AU 31 MARS 2025



**PRÊT DE
RAQUETTES
GRATUITES**



Le prêt de raquettes gratuitement au complexe sportif, sur présentation d'une pièce d'identité. Il y a un sentier disponible au Moulin des Pionniers. Le départ se trouve près de la Maison Savard. Les véhicules doivent se stationner dans le stationnement du bâtiment d'accueil. Merci de ne pas marcher sans équipement dans les sentiers.

INFORMATIONS : COMPLEXESPORTIFLADORE@GMAIL.COM
OU 418-256-3545 POSTE 2600

Ski de fond

LES SENTIERS DE SKI DE FOND SONT OUVERTS. LE STATIONNEMENT SE FAIT AU NIVEAU DU BÂTIMENT D'ACCUEIL. POUR LE SENTIER DE SKI DE FOND, LE DÉPART SE TROUVE DANS LE STATIONNEMENT DU BÂTIMENT D'ACCUEIL. VOUS TROUVEREZ UN REFUGE AU KM4. LE SENTIER FAIT 6 KM ALLER SEULEMENT. NOUS DEMANDONS À TOUS DE RESPECTER L'UTILISATION DES SENTIERS. MERCI DE NE PAS MARCHER SANS ÉQUIPEMENT DANS LES SENTIERS.

Nous conseillons de descendre la côte à pied pour prendre le départ.

Suivez nous sur facebook
Loisirs La Doré



FINANCES

DÉPENSES ∞ Les Membres du Conseil ont accepté le journal des achats du mois de janvier 2025 pour un montant de **199 906.81\$** incluant les taxes et en autorise les paiements.

ENGAGEMENTS FINANCIERS

- La Municipalité a reçu les prévisions budgétaires pour l'Office d'Habitation Domaine-du-Roy. Elles démontrent une participation totale de 10 377 \$ pour les trois (3) ensembles immobiliers de La Doré. Le budget 2025 a été accepté.
- Un avis de motion a été donné que le règlement pour les travaux et l'emprunt (2 826 206\$) pour la piste cyclable reliant La Doré à Normandin sera approuvé à une prochaine séance.

- Le Conseil municipal a reçu une demande d'aide financière de la part du Fonds Jeunesse de Demain. Comme ce Fonds a distribué pour une somme de 2 450.59\$ en vêtements, matériels scolaires, lunettes et produits d'hygiène au cours de l'année 2024 à des jeunes de l'école Maria-Goretti, le Conseil a autorisé une aide financière de 400\$.
- Le projet d'implantation d'un nouveau quartier résidentiel au centre village suit son cours. Afin de l'implanter, il est nécessaire de procéder à la création de la voie de circulation et à l'installation des équipements pour les réseaux d'aqueduc, d'égout et pluvial. Suite à l'appel d'offres public, je propose de mandater Entreprise Rosario Martel pour l'implantation du nouveau quartier résidentiel au centre village, et ce, pour la somme de 2 139 990\$.



- Les tablettes numériques des Membres du Conseil sont désuètes et ne peuvent plus répondre aux besoins et aux applications nécessaires à leur travail. L'Administration a été autorisée à acquérir de nouveaux ordinateurs portables, et ce, pour la somme de 7 755\$.

GESTION MUNICIPALE

- Le Maire a déposé le rapport sur les chiens dangereux qui indique qu'un seul évènement s'est produit en 2024 et qu'aucun chien n'a été déclaré dangereux.
- La Municipalité est en recherche de financement pour le projet de piste cyclable reliant La Doré à Normandin. Le gouvernement du Canada a un programme d'aide financière pour ce type de projet, le Fonds pour le transport actif. Je propose d'autoriser la Direction générale à déposer une demande d'aide financière dans ledit programme pour le projet de piste cyclable. Également, la Direction générale a été autorisée à présenter un appel d'offres pour la réalisation des travaux.
- Les Membres du Conseil ont adopté le règlement 2024-007 intitulé « Règlement ayant pour objet de modifier le règlement de zonage 2018-002 de manière à autoriser les unités d'habitation accessoires sur le territoire de la Municipalité de la Paroisse de La Doré et de prévoir leur cadre normatif », le règlement 2024-004 intitulé « Règlement abrogeant les règlements 2015-003 et 2018-005 sur la citation d'immeubles patrimoniaux », le deuxième projet de règlement 2025-001 intitulé « Règlement ayant pour objet de modifier le règlement relatif aux dérogations mineures numéro 2018-007 afin de mieux préciser les dispositions du règlement de zonage qui peuvent faire l'objet d'une dérogation mineure » et le règlement 2025-002 intitulé « Règlement déterminant le territoire assujéti au droit de préemption ainsi que les fins municipales pour lesquelles les immeubles peuvent être acquis ». Vous pouvez consulter ces règlements au bureau municipal aux heures d'ouverture.

Également, la liste des immeubles visés par le droit de préemption municipale a été approuvée. Les propriétaires desdits lots recevront une lettre à cet effet sous peu.

- Un nouveau poste a été créé soit celui de Technicien en santé et sécurité au travail. Il sera partagé avec Saint-Prime. Ce dernier est occupé depuis le 3 février par Joanie Boulianne. Le Conseil a autorisé une lettre d'entente avec le Syndicat à ce sujet.
- Les Membres du Conseil sont d'avis que le décrochage scolaire a des impacts négatifs significatifs sur l'économie de La Doré et du Québec ainsi que sur d'autres enjeux. Ils ont donc déclaré officiellement les dates du 10 au 14 février 2025 comme étant les **Journées de la persévérance scolaire**.
- La *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* stipule que le Conseil doit constituer un comité ayant pour fonctions d'autoriser les demandes de démolition et d'exercer tout autre pouvoir que lui confère la Loi. Les Élus Ghislain Laprise, Lisa Boily et France Chapdelaine ont été nommés sur ledit Comité.

MÉMO DU MAIRE

Bonjour à tous,

J'ai pris connaissance des commentaires sur le projet du nouveau centre communautaire. La Municipalité n'est pas si riche que certains semblent le croire. Si elle est en bonne position financière et qu'elle a des infrastructures en bon état, c'est que les administrations précédentes ont pris de bonnes décisions et ont prévu les coups en tenant les immeubles en bon état. Ce projet est subventionné à 83% et nous sommes toujours à l'affût des subventions disponibles pour nous aider à conserver les biens municipaux en bon état et à en créer de nouveaux afin de pouvoir offrir une variété de services et d'activités aux citoyens. Nous ne pouvons permettre que ce bâtiment soit utilisé avec tous les risques qu'il représente pour tous les utilisateurs. En tenant compte de la subvention, la nouvelle construction revient moins dispendieuse que la rénovation de l'ancien centre. Soyez assurés que les Élus sont très informés de la situation financière de la Municipalité et qu'ils prennent les décisions en fonction de celle-ci.

Ghislain Laprise,
Maire





INFORMATIONS AUX PAROISIENS(ES) FÉVRIER - MARS 2025

Horaire des messes pour février- mars 2025 :

Sam. 15 février (6h)	MESSE (Marie-Paule Frigon, Michel Delisle, Lucienne Bélanger)
Dim. 23 février (11h)	ADACE
Sam. 1 ^e mars (16h)	MESSE (Georgette et Herman Lamothe, Marie-Aimée et Léo Tremblay, Marc-Henri Poirier)
Dim. 9 mars (11h)	ADACE

Des dons pour la lampe du sanctuaire
seraient appréciés.

Prendre note que les reçus d'impôts 2024 seront disponibles à la mi-février.

Heures d'ouverture pour le bureau de la Fabrique
mardi de 13h à 16h

Au besoin, prendre rendez-vous au
418-256-3545 poste 2227

Comité de gestion de la Communauté chrétienne de La Doré &
l'Équipe liturgique

AVIS D'APPEL D'OFFRES

Municipalité de la Paroisse de La Doré
Personne-ressource : Stéphanie Gagnon
4998, rue des Saules
La Doré (Québec) G8J 1G9
Téléphone : (418) 256-3545
Courriel : sgagnon@ladore.ca

La Municipalité de La Doré demande des soumissions pour la construction d'une piste cyclable entre la rue du Parc et le belvédère de la Petite Chute à l'Ours d'une longueur équivalente à 11,6 km.

Les enveloppes de soumission doivent être cachetées et doivent porter l'inscription « **2025-02 – Piste cyclable La Doré-Ashuapmushuan** ». Elles doivent être remises avant 11 h (heure légale en vigueur) le 6 mars 2025, à l'attention de Stéphanie Gagnon, directrice générale, à l'adresse suivante :

4998 rue des Saules
La Doré (Québec) G8J 1G9

Les heures d'ouverture des bureaux de la Municipalité sont de 8h30 à 12h et de 13h à 16h, du lundi au jeudi et de 8h00 à 12h le vendredi.

Les entreprises intéressées à présenter une soumission peuvent se procurer une copie des documents d'appel d'offres, selon les tarifs en vigueur, auprès du SEAO, à compter du 11 février 2025. Toute demande d'information supplémentaire doit également se faire par le biais du SEAO. Tout retard dans la transmission de la soumission après l'heure fixée et la date limite à l'endroit indiqué pour la présentation entraînera automatiquement la non-conformité et le rejet de la soumission.

Les soumissionnaires devront se conformer aux instructions des documents de soumission et la Municipalité ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues, et ce, sans aucune obligation d'aucune sorte envers le soumissionnaire.



AVIS PUBLIC

AUX PERSONNES HABLES À VOTER AYANT LE DROIT D'ÊTRE INSCRITES SUR LA LISTE RÉFÉRENDAIRE DE L'ENSEMBLE DE LA MUNICIPALITÉ

Lors d'une séance du conseil tenue le 10 février 2025 et à la suite de l'assemblée publique de consultation tenue le 31 janvier 2025, le Conseil municipal de la Paroisse de La Doré a adopté par résolution le second projet de règlement numéro 2025-001 intitulé « Règlement ayant pour objet de modifier le règlement relatif aux dérogations mineures 2018-007 afin de mieux préciser les dispositions du règlement de zonage qui peuvent faire l'objet d'une dérogation mineure ».

Les personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire de la Municipalité peuvent demander que le règlement numéro 2025-001 fasse l'objet d'un scrutin référendaire en inscrivant leurs nom, adresse et qualité et en apposant leur signature dans un registre ouvert à cette fin.

Les personnes habiles à voter voulant enregistrer leur nom doivent présenter une carte d'identité: carte d'assurance-maladie, permis de conduire, passeport, certificat de statut d'Indien ou carte d'identité des Forces canadiennes.

Le registre sera accessible de 9h00 à 19h00 le 10 mars 2025, au bureau de la Municipalité de la Paroisse de La Doré, situé au 4998, rue des Saules à La Doré.

Le nombre de demandes requis pour que le règlement numéro 2025-001 fasse l'objet d'un scrutin référendaire est de 123. Si ce nombre n'est pas atteint, le règlement numéro 2025-001 sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter.

Le résultat de la procédure d'enregistrement sera annoncé le même jour à 19h00, au bureau de la Municipalité de la Paroisse de La Doré, situé au 4998, rue des Saules, La Doré.

Le règlement peut être consulté au bureau de la Municipalité de 8h00 à 12h et de 13h à 16h du lundi au jeudi et de 8h00 à 12h le vendredi.

Conditions pour être une personne habile à voter ayant le droit d'être inscrite sur la liste référendaire de l'ensemble de la Municipalité :

Toute personne qui, le 10 février 2025, n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* et remplit les conditions suivantes :

- ☞ être une personne physique domiciliée dans la municipalité et être domiciliée depuis au moins 6 mois au Québec et
- ☞ être majeure et de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle

Tout propriétaire unique non résident d'un immeuble ou occupant unique non résident d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter et remplit les conditions suivantes :

- ☞ être propriétaire d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise situé dans la Municipalité depuis au moins 45 jours;
- ☞ dans le cas d'une personne physique, être majeure et de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.

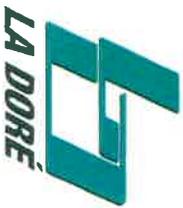
Tout copropriétaire indivis non résident d'un immeuble ou cooccupant non résident d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter et remplit les conditions suivantes :

- ☞ être copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise situé dans la Municipalité, depuis au moins 45 jours;
- ☞ être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des personnes qui sont copropriétaires ou occupants depuis au moins 45 jours, comme celui qui a le droit de signer le registre en leur nom et d'être inscrit sur la liste référendaire, le cas échéant. Cette procuration doit avoir été produite avant ou lors de la signature du registre.

Personne morale

- ☞ avoir désigné par résolution, parmi ses membres, administrateurs ou employés, une personne qui, le 10 février 2025 et au moment d'exercer ce droit, est majeure et de citoyenneté canadienne, qui n'est pas en curatelle et n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue par la loi.





EMPLOI DISPONIBLE PRÉPOSÉ À L'ENTRETIEN PAYSAGER

Poste temps plein
35h / semaine de **mai à août**
salaire selon l'expérience

TÂCHES

- Maintenance des parcs et espaces verts de la Municipalité
- Nettoyage et entretien des aires de repos et espaces publics

ENVOYEZ VOTRE CV

JUSQU'AU 21 FÉVRIER

coordo@ladore.ca

418-256-3545 poste 2225



UN ÉTÉ TRIPPANT

C'EST AU CAMP

Deviens
coordonnateur
ou animateur

Poste de Coordonnateur

Salaire à 18,35\$/heure,
début mi-mai, 40 h/semaine

Es-tu impressionné par ton énergie et ta créativité ? La collaboration est une seconde nature pour toi ? Deviens coordonnateur de camp de jour et participe à créer des souvenirs magiques pour de nombreux enfants cet été. En mettant en avant ton sens des responsabilités et tes compétences relationnelles, ce poste offre l'opportunité de t'épanouir en animant diverses activités ! En contribuant à concevoir le programme, tu pourras mettre en valeur tes talents !

Poste d'animateur

Salaire à 16,10\$ à 17,60\$/heure,
début fin juin 40 h/semaine

Si tu aimes aider les autres et que tu es passionné par l'éducation, pourquoi ne pas devenir animateur en camp de jour ? Tu pourras ainsi offrir aux enfants un été inoubliable. Cette expérience te permettra de développer des compétences précieuses pour ta carrière future dans les domaines de la santé ou de l'éducation. On recherche des personnes comme toi, capables d'offrir un soutien attentionné et de créer des moments de joie!

POSTULE DÈS MAINTENANT
JUSQU'AU 8 MARS 2025

coordo@ladore.ca

418-256-3545 poste 2225



Moulin
des pionniers



VIENS FAIRE PARTIE DE L'HISTOIRE !

Commis à l'information et au service à la clientèle

Préposé (e) à l'entretien du terrain et à la surveillance

- Horaire planifié d'avance,
- Travail de jour de 10h à 17h
- Un fin de semaine sur deux de congé
- Accueillir la clientèle touristique
- Travail à l'extérieur
- Surveillance des structures de jeux
- Travaux d'entretien journalier
- Visites guidées du moulin

Un mélange des deux postes est aussi possible

Joins toi à notre équipe dynamique et créative !

Postes à temps plein

Entre 35h et 40h par semaine

Salaire selon expérience

De juin à août

POSTULE
DÈS MAINTENANT
JUSQU'AU 8 MARS

coordo@ladore.ca

4205, chemin des Pionniers
La Doré, 418-256-3545

OFFRE D'EMPLOI TECHNICIEN(NE) EN GÉNIE CIVIL



RESPONSABILITÉS PRINCIPALES

Sous la responsabilité du directeur des travaux publics (le ou la technicien(ne) en génie civil travaille sur différents projets de travaux municipaux (aqueduc, égouts, route, etc.) il ou elle exécute diverses tâches reliées aux services techniques, telles qu'arpentage et prises de données sur le terrain, élaboration de plans et deuts dessins, surveillance de chantier et toutes autres tâches connexes. Occasionnellement, il ou elle supervise de petites équipes de travail.

EXIGENCES

- D.E.C. en génie civil (A.E.C. ou formation connexe sera considérée);
- Permis de conduire valide;
- Bonne connaissance des outils informatiques et logiciels;
- Expérience reliée au domaine serait un atout.

COMPÉTENCES RECHERCHÉES

- Faire preuve d'autonomie;
- Être en mesure d'adapter son horaire en fonction des besoins;
- Être en bonne condition physique;
- Travail d'équipe.

CONDITIONS

- Date d'entrée en fonction : avril 2025.
- Nature du poste : permanent, temps plein, 40 h (sur un horaire de 4 jours et demi/semaine);
- Condi-tion travail: famille;
- Rémunération selon les conditions en vigueur à la Municipalité;
- Horaire variable;
- Assurance collective et REER collectif;
- Salaire compétitif (entre 30 \$/h et 36 \$/h selon l'échelle salariale et l'expérience à l'embauche);
- La personne sélectionnée aura à travailler pour la Municipalité de La Doré (ressource partagée).

POUR POSTULER

Faites parvenir votre CV à l'adresse suivante : reception@saint-prime.ca

Date limite pour postuler : 26 février 2025 à 16 h.

Nous pratiquons l'équité en emploi. Ce poste est offert aux hommes et aux femmes.

Souhaitez-vous en savoir plus? Contactez-nous à l'adresse suivante: reception@saint-prime.ca

Merci à nos commanditaires

Transport D.A.R.D inc

Coopérative solidarité forestière Rivière aux Saumons

Saint Félicien Diesel Produits BCC inc Armoires Érisyl Vachement Boeuf

Construction Bon Air Greenleaf Power M.C.T. Pneus inc. Midas

Transport NAC JDH Perterbilt LSJ Robert Boileau inc. Domtar

Jean Dumas Ford Transport JHL inc. Zoo Sauvage de St-Félicien

Domaine des Colibris Les Entreprises MB St-Félicien inc.

Les Transports La Doré Transport Yopier Les Transports Dufour et fils

Maison Marc Leclerc Location d'outils Dolbeau St Félicien

Les entreprises R&L J-Mafor inc Rénomax St-Félicien

Alimentation M.D. Vézina et fils Gazonnière de Normandin inc.

Lamelle Québec inc Tim Horton Moulin des Pionniers de La Doré

Horaire Festival pré-novice La Doré 22 février 2025

Heures	Équipes visiteurs	VS	Équipes locales	
8h00	Rapides 1 Lac-St-Jean Nord de Dobeau	VS	Sabres de Roberval	Magh 2
8h45	Rapides 2 Lac-St-Jean Nord de Dobeau	VS	Bulldogs de St-Félicien	Magh 2
9h30	Rapides Lac-St-Jean Nord de Normandin	VS	Sabres de Roberval	Magh 1
10h10			Zamboni	
10h45	Kakuchaks de Mashteulstsh	VS	Bulldogs de St-Félicien	Magh 1
11h30	Sabres de Roberval	VS	Rapides 3 Lac-St-Jean Nord de Dobeau	Magh 2
12h30	Sabres de Roberval	VS	Rapides de Dolbeau	Magh 1
			Zamboni	
13h30	Bulldogs de St-Félicien	VS	Les Rapides 3 Lac-St-Jean Nord de Dobeau	Magh 2
14h30	Bulldogs de St-Félicien	VS	Rapides de Dolbeau	Magh 1
15h30	Rapides 2 Lac-St-Jean Nord de Dobeau	VS	Rapides 1 Lac-St-Jean Nord de Dobeau	Magh 2
			Zamboni	
16h30	Rapides Lac-St-Jean Nord de Normandin		Kakuchaks de Mashteulstsh	Magh 1

Restaurant du complexe sportif
ouvert de 9h à 16h

Festival pré novice
Magh 1 Magh 2



22 février 2025
Complexe sportif
La Doré

4961, rue des Saules, La Doré G8J 1G8
418-256-3545 poste 2600

Suivez nous sur la page Facebook du
Festival pré-novice de La Doré



Mot du Maire

Le Festival Pré novice magh 1 et 2 se veut un événement mémorable pour ces petits joueurs en pleine découverte de ce magnifique sport qu'est le hockey, qui désormais est une tradition à La Doré.

Cet événement nous permet de transmettre la passion du hockey à tous les spectateurs et de démontrer que, même dans les petites municipalités, le hockey est fort et bien présent comme démontré cette année avec une participation record.

Ce festival est une occasion unique pour les jeunes de se développer et de socialiser. Pour tous les participants, ces moments deviendront de magnifiques souvenirs. Mais tout cela n'est possible que grâce à l'implication de tous : les joueurs, les parents, les amis et les visiteurs.

En terminant, merci à nos généreux commanditaires qui crois à notre projet. Ils contribuent à la réussite de cet événement qui restera gravé dans la mémoire des jeunes et dans la nôtre également.

Bon Festival!

Ghislain Laprise, Maire
Municipalité de La Doré



Merci à nos partenaires majeurs



Les équipes Pré novice 2025



Bulldogs

Saint-Félicien

Catégorie: Pré-novice Magh 1
 Entraîneur: Jérôme Lavertu
 Gérante: Catherine Marci
 Assistants: Jérémie Charrier
 #3 Mathias Lavertu
 #4 Logan Pronovost
 #5 Laurent Guay
 #6 Enguerran Diard
 #7 Laurent Charrier
 #8 Eliam Guay
 #9 Édouard Larouche
 #13 Elliot Cloutier



Kakuchaks

Masheunatch

Catégorie: Pré-novice Magh 1
 Entraîneur: Maxime Pétigny
 Gérante: Genevieve Lamiré
 Assistants: Bruno-Pier Painchaud
 #72 Benjamin Morin
 #73 Mathis Morin
 #75 Nikus Pétigny
 #76 Nathan Carisse
 #77 Logan Painchaud
 #78 Louis Desbiens
 #79 Émile Noël
 #80 Nayla B-Dominique



Rapides

Dolbeau

Catégorie: Pré-novice Magh 1
 Entraîneur: Pierre-Luc Ménard
 Gérante: André Anne Goulet
 Assistant: Carl Dubois
 #1 Nolan Marceau
 #2 Lennox Lavoie
 #3 Lambert St-Gelais
 #4 Emrick Lamothe
 #5 Arnaud Melançon
 #7 Ludovico Ménard
 #8 Lohan Hamel
 #9 Louis Dubois
 #10 Lucas Migeault
 #11 Lior Laroche
 #12 Manoné Povost
 #14 Mylan Tremblay
 #15 Charles Brassard



Sabres

Roberval

Catégorie: Pré-novice Magh 1
 Entraîneur: Pierre-Luc Fortin
 Gérant: Jean-Michel Quillet
 Assistant: Nicolas Cauchon
 #4 Éli Privé
 #10 Félix Guay
 #21 Mavryk Noréau
 #27 Anthony Gagnon
 #48 Derrek Quillet
 #77 William Cauchon
 #86 Julien Simard
 #88 Laurent Fortin



Rapides

Normandin

Catégorie: Pré-novice Magh 1
 Entraîneur: Stephan Boudreau
 Gérant: Jacky Martel
 Assistant: Dave Martel

#2 Zack Martel
 #5 Mayson Fontaine
 #6 Zack Pelletier
 #7 Elliot Martel
 #8 Louis-Félix Lagarde
 #9 James Grimaud
 #10 Arthur Gagnon-Tremblay
 #11 Rayan Roy
 #12 Eliane Cantin
 #13 Joey Boudreau
 #14 Logan Tremblay
 #15 Félix Tremblay



Rapides 3

Dolbeau-Mistassini

Catégorie: Pré-novice Magh 2
 Entraîneur: Francis Bergeron
 Gérante: Érika Martel
 Assistants: Maxime Sasseville
 Carole Simard
 #2 Édouard Pronovost
 #3 Jake Lavoie
 #4 Félix Simard
 #6 Olivier Sasseville
 #7 Louis Gravel
 #8 Vincent Bergeron
 #9 Ben Bouchard
 #10 Oriane Minier
 #11 Jayden Gagnon
 #12 Émile Belliv



Rapides 1

Dolbeau-Mistassini

Catégorie: Pré-novice Magh 2
 Entraîneur: Mathieu Martel
 Gérante: Érika Martel
 Assistants: Pierre Yves Marceau
 Maxime Grimaud
 #2 Jade Melançon
 #4 Liam Marceau
 #5 Jake Lavoie
 #6 Malik Tremblay
 #7 Léo Paquet
 #8 Mylann Laliberté
 #9 Loïc Grimaud
 #11 Charles Martel
 #13 Dylan Perron
 #14 Noah Sergeie
 #15 Alexis Cloutier



Rapides 2

Dolbeau-Mistassini

Catégorie: Pré-novice Magh 2
 Entraîneur: Alexandre Boullianne
 Gérante: Érika Martel
 Assistants: Guillaume Simard
 Jonathan Dion
 #3 Louis Jean
 #4 Jayden Desjagné
 #7 Justin Simard Bolduc
 #8 James Lavoie
 #10 Ely Painchaud
 #11 Daphnée Dion
 #12 Zoé Lavoie
 #15 Justin Boullianne
 #16 Loïc Simard Germain



Sabres

Roberval

Catégorie: Pré-novice Magh 2
 Entraîneur: Sylvain Lesage
 Gérante: Lydia Dufour
 Assistants: Étienne Cloutier
 Marc-André Goulet
 #4 Ludovic Goulet
 #18 Charles Tremblay
 #21 Étienne St-Amand
 #23 Félix Voyer
 #26 Éli Fortin-Simard
 #27 Éliott Goulet
 #48 Liam Awashish
 #49 Lohan Fortin-Simard
 #81 Eliam Cloutier
 #88 Malik Morin



Bulldogs

Saint-Félicien

Catégorie: Pré-novice Magh 2
 Entraîneur: Mathieu Bouchard
 Gérante: Raphaëlle Goude
 Assistant: Charles Philippe
 #5 Émile Bonneau
 #7 Viktor Gauthier
 #8 Charles Delisle
 #9 Charliam Philippe
 #10 Jordan Bouchard
 #12 Édouard Rainville
 #15 Maïkan Philippe Gilson
 #16 Antoine Hébert
 #18 Ely Larouche

SEMAINE DE RELÂCHE 2025



CALENDRIER DES ACTIVITÉS

27 FÉVRIER

DISCO GLACE

COMPLEXE SPORTIF, DE 18 H À 22 H

ENTRÉE GRATUITE, RESTAURANT OUVERT DÈS 17H



MOULIN DES PIONNIERS

SENTIER DE SKI DE FOND ET

RAQUETTE GRATUIT

TOUS LES JOURS

VOIR PAGE FACEBOOK

LOISIR LA DORÉ



3 MARS

COMPLEXE SPORTIF

2E ÉTAGE

PEINTURE SUR ROCHE

DE 13 H À 15 H

AVEC LE RÉSEAU

D'ÉCLAIREURS

GRATUIT OUVERT

À TOUS

4 MARS

COMPLEXE SPORTIF

JEUX GONFLABLES DE 12H30 À 15H30

RANDONNÉE AU

MOULIN DES PIONNIERS

SOIRÉE : 18H30 DÉPART

EN RAQUETTE AVEC LAMPE

FRONTALE, SUIVI DU

LANCLEMENT DE LANTERNE CHINOISE

ET DÉGUSTATION DE

QUEUE DE CASTOR

GRATUIT OUVERT À TOUS

5 MARS

MAISON DES

JEUNES

TIR D'ÉRABLE ET

DE 13 H À 15 H

GRATUIT OUVERT

À TOUS

6 MARS

COMPLEXE SORTIR

2E ÉTAGE

PEINTURE SUR BARDAU

DE BOIS AVEC

LA THÉMATIQUE

"LE MOULIN DES

PIONNIERS DE LA DORÉ"

9H À 12H

MOSAÏQUE SOCIAL

GRATUIT 8 ANS ET PLUS



LE COMPLEXE SPORTIF EST OUVERT TOUS LES JOURS.

CONSULTEZ L'HORAIRE SUR NOTRE PAGE FACEBOOK.

PATINAGE LIBRE ET LE HOCKEY LIBRE GRATUIT

